

Entreprises : un fonds pour «garantir la pérennité des projets»

Economie - Ariège



Les financeurs du fonds./Photo DDM, N. H.



Elle sourit. C'est logique, elle vient d'apprendre une bonne nouvelle. Sylvie Tapia, commerçante à Pamiers, vient d'obtenir un prêt d'Initiative Ariège, 12 000 euros à taux zéros. L'enveloppe, avec d'autres financements, doit lui permettre de financer l'ouverture d'une nouvelle boutique de prêt-à-porter pour les plus jeunes, «Les Petits copains» dans la rue Gabriel-Péri. Et d'embaucher une personne. Comme elle, six entreprises doivent bénéficier de ce nouveau fonds croissance, au premier trimestre 2015. Toutes ont des points communs : Un siège social en Ariège, «au moins cinq ans d'existence et cherchent à se développer», explique Alain Rochet, le président d'Initiative Ariège. Et elles ont «un peu plus de mal que celles qui viennent de se créer à trouver des financements», poursuit-il. D'où ce fonds croissance (1) qui doit aider à «garantir la pérennité des projets». En prêtant aux entreprises, au maximum 50 000 euros, 20 000 en moyenne. Le reste viendra d'ailleurs : l'idée est de faire effet boule de neige, en appelant, avec ce fonds, d'autres financements.

Abondé par la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers, la Caisse des dépôts, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, la BNP et EDF.